

ATLAS
DE HAUTE-VOLTA
CARTE PROVISOIRE
DES DENSITÉS DE POPULATIONS

préparée par

Georges SAVONNET
Directeur de Recherche ORSTOM



ATLAS DE HAUTE-VOLTA

CARTE PROVISOIRE DES DENSITÉS DE POPULATIONS

La carte que nous présentons ici est le résultat d'un travail commencé en 1955 et achevé qu'en 1965. C'est aussi le résultat d'une collaboration entre chercheurs (1) qui, au cours de ces années, dans leur recherche respective, ont bien voulu contribuer à la préparation de cette carte.

La carte que nous présentons en effet de repères pour l'ensemble des densités de populations.

La carte a été préparée par

Georges SAVONNET
Directeur de Recherche ORSTOM

Scanned from original by ISRIC - World Soil Information, as ICSU World Data Centre for Soils. The purpose is to make a safe depository for endangered documents and to make the accrued information available for consultation, following Fair Use Guidelines. Every effort is taken to respect Copyright of the materials within the archives where the identification of the Copyright holder is clear and, where feasible, to contact the originators. For questions please contact soil.isric@wur.nl indicating the item reference number concerned.

NOTICE DE PRÉSENTATION

I - Introduction

La carte des densités de populations que nous présentons ici est le résultat d'un long travail d'élaboration qui, commencé en 1955 ne s'est achevé qu'en 1965. C'est aussi l'aboutissement d'une étroite collaboration entre chercheurs (1) qui, au cours de ces dix années, chacun dans son aire d'enquête respective, ont bien voulu contribuer à la mise au point de ce document provisoire.

Provisoire, par ce que les documents cartographiques que nous possédions en 1955, par exemple, étaient, pour la plupart, imparfaits, qu'il était difficile de repérer avec toute l'exactitude souhaitée la situation des villages, que les chiffres de populations recueillis auprès des bureaux administratifs locaux étaient souvent anciens, qu'ils étaient pour la plupart entachés d'erreurs (l'objet des recensements administratifs étant en effet d'assurer l'assiette de l'impôt de capitation, les habitants avaient tendance à « fuir » l'agent recenseur) parce qu'enfin, depuis 1955 la population se serait accrue en moyenne de 1,8 % (2) c'est-à-dire d'environ 20 % en 12 années.

Cependant, nous avons pensé qu'en dépit de toutes ses imperfections, la carte des densités humaines devait être publiée, dans la mesure où elle pouvait être utile à tous ceux qui, de loin ou de près, s'intéressent à la Haute-Volta : administrateurs, techniciens, enseignants, etc. Même si les données présentées ici peuvent prêter à des critiques, il n'en est pas moins vrai qu'elles offrent au lecteur l'avantage de découvrir rapidement les problèmes essentiels relatifs à la répartition des populations à travers tout le territoire, de situer facilement les noyaux de forte densité, et les zones à peu près vides d'habitants. Les contrastes souvent brutaux qu'offrent en effet les régions densément peuplées, juxtaposées à d'autres totalement désertes, sont fréquents : le voyageur en a lui-même l'expérience sensible, lorsqu'après avoir franchi les dernières limites des champs d'un village, il lui arrive de traverser, sur quelques kilomètres, voire même quelques dizaines de kilomètres, une forêt claire entrecoupée de savanes herbeuses hantées seulement par une faune abondante.

(1) Nous tenons à remercier ici les chercheurs qui ont contribué à la mise au point de cette carte : P. Rouamba et Y. Péhaut qui se sont occupés en 1957 des régions centre nord-ouest-est (Ouahigouya, Tikaré, Yako); B. Somé-Bozi qui, en 1958 a enquêté dans le sud du pays (cercles de Pô et de Léo); H. Barral qui a apporté sa contribution en étudiant les régions de l'ouest : cercles de Bobo-Dioulasso et de Orodara, de Koudougou au centre, de Fada n'Gourma et de Diapaga à l'est ; M. Chirman qui a travaillé principalement dans le nord, enfin J. Capron qui a revu et précisé les informations relatives aux régions nord-ouest.

(2) Le rapport général sur l'enquête démographique par sondage pratiquée au 1 : 50^e entre 1961 et 1962 par l'INSEE nous a fourni un certain nombre de données numériques qui ont très utilement complété celles établies à partir de nos propres travaux. Toute notre gratitude à M. Clairin responsable de cette enquête qui a bien voulu nous confier une copie de son rapport dactylographié (il doit sortir des presses dans le courant de l'année 1969).

Pour clore ce bref chapitre introductif et pour éviter tout mal-entendu, précisons dès maintenant que les plages de densités ont été établies à partir des seules données démographiques des villages ruraux : nous avons éliminé de nos calculs toutes les populations vivant dans les villes ou dans les centres administratifs quelle que fût leur importance numérique.

II - Méthodes cartographiques

La carte des densités humaines que nous présentons apparaît assez différente de celle dressée, pour cette même région, par G. Brasseur et publiée par l'IFAN de Dakar (1) en 1963. Les techniques de calcul qui ont servi dans l'un et l'autre cas, ont abouti à donner de la réalité démographique, une traduction bien différente. Tandis que G. Brasseur obtenait des séries d'auréoles à densités décroissantes, généralement groupées autour de noyaux fortement peuplés, notre carte rend sensible un phénomène de discontinuité entre plages d'inégales densités.

1) — *La méthode du carroyage* : utilisée par G. Brasseur a été brièvement exposée par l'auteur dans une notice de la carte ethno-démographique n° 2 de l'IFAN parue en 1960. Rejetant délibérément les limites de canton difficiles à fixer de façon précise, il a préféré, pour donner un cadre à ce document, « totaliser les chiffres de population des villages tels qu'ils se présentent sur la carte par carreau de cinq minutes de côté (environ 9 km sur 9 km.) ; (il) a ensuite établi les moyennes entre chacun de ces chiffres dans le sens horizontal, puis les moyennes de ces moyennes dans le sens vertical : à partir de ces chiffres ont été interpolées les courbes d'égale densité selon le choix préalablement adopté. Il s'ensuit une configuration sensiblement différente de celle obtenue à partir des densités par cantons, les nuances sont plus grandes, tandis que les contrastes violents sont éliminés » (2).

Nous pensons, pour notre part, que la continuité ou la discontinuité entre plages d'inégale densité est fonction de la dimension même des carrés servant de cadre au calcul des charges démographiques. En effet, plus les dimensions de ce cadre sont étroites (un à deux km. par exemple) plus les contrastes sur la carte sont vigoureux entre zones densément peuplées et zones vides d'habitant. Réciproquement, lorsque la taille du carroyage est importante, (dix à quinze km. par exemple) les plages d'inégale densité sont généralement ordonnées entre elles d'une façon continue.

2) — *La méthode dite dasymétrique ou sélective* (3) : que nous avons utilisée rejette, elle aussi, le cadre du canton pour les mêmes raisons que celles évoquées par G. Brasseur. Elle diffère de la précédente par le but qu'elle prétend atteindre : établir le rapport entre les charges démographiques et les espaces utilisés ou susceptibles de l'être dans un avenir plus ou moins proche. En effet, comme nous le découvrirons plus loin, les activités des voltaïques sont pour 95 % à vocation agro-pastorale ; dans ces conditions, il paraissait souhaitable de définir les densités humaines dans le contexte spatio-économique qui lui est propre.

C'est ainsi que nous avons été amenés, après avoir dressé à l'échelle du 1/200 000 une carte de la répartition des habitants par points (un point représentant 100 personnes)

(1) Institut Français d'Afrique Noire, cartes ethno-démographiques de l'Afrique occidentale (feuilles n°3 et 4 nord) Dakar 1963 ; 4 cartes, notice de présentation (29 pages). Ces documents concernent tout spécialement le Mali oriental et la Haute-Volta occidentale et centrale).

(2) Institut Français d'Afrique Noire, cartes ethno-démographiques de l'Afrique occidentale (feuille n° 2) Dakar 1960 ; 2 cartes, notice de présentation : 33 pages, citation p. 20.

(3) Voir à ce sujet les ouvrages ou articles suivants :

A. H. Robinson : Elements of cartography-New-York 1960.

F. J. Monkhouse and H. R. Wilkinson : Maps and Diagrams, Methuen London 1952.

J. K. Wright : A method of mapping densities of population with Cape Cod as an example ; Geographical Review 1936, vol. 26 pp. 103 à 110.

à circonscrire par une ligne fermée chaque groupe de villages formant un ensemble habité homogène (l'impression d'homogénéité dans la répartition sur une aire donnée étant acquise visuellement). Le tracé de la ligne fermée doit, dans notre système, englober tout le territoire à l'intérieur duquel les habitants de ce groupe ont l'habitude d'exercer leurs activités essentielles : culture chez les paysans, élevage, chez les pasteurs. Les limites de l'aire fermée sont fournies par la distance maximale qui sépare le champ ou le pâturage le plus lointain, des établissements humains marginaux (1). De cette aire ainsi délimitée, nous éliminons tous les espaces qui ne sont pas directement utiles aux activités essentielles du groupe : vastes plateaux cuirassés, forêts classées, vallées répulsives etc.

Après calcul, les densités moyennes de chaque aire occupée d'une façon homogène (et reproduite sur la carte au 1/200 000) sont regroupées par classes de densité organisées suivant un système de progression à tendance géométrique (0 à 0,9 ; 1 à 4,9 ; 5 à 9,9 etc.). Le regroupement des diverses zones d'inégale densité dans ce mode de classification nous a permis de réduire, dans une certaine mesure, les marges d'erreurs inhérentes à l'imperfection des données démographiques. C'est ainsi que pour compenser les inexactitudes en moins des recensements administratifs, nous avons fait passer systématiquement dans la classe supérieure toutes les zones dont la densité se rapprochait fortement du chiffre inférieur de la classe suivante : lorsque les calculs font apparaître dans une zone de densité une charge démographique égale à 9,5 hab./km², par exemple (ce chiffre la fait entrer par conséquent dans la classe de densité 5 - 9,9) nous lui attribuons une valeur supérieure égale au moins à 10, chiffre qui la fera passer à une classe de densité supérieure (tranche de 10 à 19,9).

Par ailleurs, au moment de la réduction des documents de travail à l'échelle de la carte définitive (1/1 000 000) nous avons été amenés à simplifier et à réorganiser les plages de densité en fonction des impératifs cartographiques : élimination d'enclaves de densité différente trop étroites pour être représentées, réunion d'aires d'égale densité très proches les unes des autres.

La méthode sélective ou dasymétrique qui exige par conséquent une connaissance particulièrement approfondie des régions étudiées et des populations qui y vivent, d'excellentes cartes topographiques et souvent l'analyse de photographies aériennes, permet de cerner avec une certaine précision la réalité des densités humaines confrontée aux impératifs de l'économie et de « coller » ainsi de près aux réalités régionales. Toutefois dans la partie septentrionale du pays (2) vouée presqu'essentiellement à des activités pastorales itinérantes, offrant par là-même un habitat souvent instable, assez mal étudiée par ailleurs, nous n'avons pu, dans le calcul des densités, tenir compte des nuances locales : vallées plus humides susceptibles d'être utilisées par les sédentaires, mares semi-permanentes attirant périodiquement troupeaux et bergers, plaines sèches et répulsives etc. C'est pourquoi, toute cette région sahélienne apparaît comme une zone à densité homogène qui ne permet nullement d'appréhender les différents facteurs physiques ou autres susceptibles d'agir sur la répartition des populations. Ceci nous amène à aborder les problèmes des conditions naturelles spécifiques à la Haute-Volta.

III - Conditions physiques

La Haute-Volta dont l'altitude moyenne se situe entre 300 et 350 m. (3) et dont la superficie couvre 274 000 km² (soit la moitié de la France) s'étend entre le 10^e et le 15^e parallèle nord à quelque 700 kms. des rives les plus proches de l'Atlantique.

(1) L'expérience nous a montré que la distance séparant les fermes marginales d'une aire habité, des champs les plus éloignés, varie généralement en fonction des habitudes culturelles du groupe ethnique : chez les Dagari et les Birifor, elle varie entre 3 et 4 km ; chez les Bwa, elle peut atteindre 5 à 6 km. par exemple.

(2) Située au nord d'une ligne passant par Dori Djibo.

(3) Le point culminant s'élève au S.-O. de la Haute-Volta à la frontière du Mali et de la Côte d'Ivoire à l'altitude de 749 m.

1) — *Le climat* : Il est de type soudanien dans la majeure partie du pays, mais se dégrade vers le nord et évolue progressivement vers un climat plus sec de type sahélien. Climats soudanien ou sahélien comprennent deux saisons tranchées : l'une sèche, l'autre pluvieuse ; leur durée respective est fonction de la latitude. C'est ainsi que dans la région de Batié-Banfora, au sud, la saison des pluies (appelée « hivernage ») s'étend de mai à octobre ; elle est plus brève dans le nord et ne commence qu'en juillet pour finir à la fin de septembre. Tandis que les moyennes de hauteur d'eau reçue dans la partie méridionale du pays sont de l'ordre de 1300 mm., elles ne dépassent pas 350 à 400 mm. dans l'extrême nord (région de Markoye).

Si les zones climatiques ont tendance à épouser d'assez près la direction des parallèles, le relief, les formations géologiques, adoptent plutôt le sens des méridiens.

2) — *Géologie, Relief, Sols* : Le « bouclier » africain du précambrien formé de granito-gneiss intéresse tout le centre et l'est du pays. Au cours des temps il a été raboté par l'érosion et forme actuellement une immense pénéplaine monotone (appelée improprement « plateau mossi »), vaguement ondulée, parsemée ça et là de quelques collines (hautes de quelques dizaines de mètres) au sommet tronqué et cuirassé : derniers vestiges de l'ancienne surface d'aplanissement. Les sols de toute cette région, qui s'étend sur quelque 100 000 km², sont constitués par des arènes granitiques, médiocrement fertiles.

Vers l'ouest, au delà de Koudougou, l'horizon est limité par des chaînes de collines aux formes souvent hardies, qui s'élèvent à quelques centaines de mètres au dessus du niveau du plateau. Ces chaînes qui appartiennent aux formations birrimiennes (post-cambrien) sont pour la plupart d'origine volcanique et traversent en écharpe tout le centre-ouest du pays avant de s'infléchir vers l'est à la hauteur de Ouahigouya. Du sud au nord, elles intéressent les régions de Kampti, Gaoua, Houndé, Didyir, Yako, Ouahigouya, Tikaré et Kaya. La fertilité des sols birrimiens est fort connue du paysan qui leur confie ses semences sur les pentes rapides des collines, et ceci, jusqu'à la hauteur de la cuirasse sommitale.

A l'extrême ouest, après avoir traversé une large dépression de direction S.O. N.E., on se heurte aux escarpements du plateau gréseux de Banfora-Bobo-Dioulasso qui se prolonge au nord par celui de Bandiagara, au Mali. Si le sommet du plateau, souvent puissamment cuirassé n'offre que de rares bassins susceptibles d'être cultivés, les sols des vallées et de la dépression orientale, bien humidifiés par les sources pérennes, et faciles à cultiver sont favorables aux activités paysannes. (1)

3) — *Le réseau hydrographique* : Il se caractérise par l'absence à peu près totale de rivière permanente. Seuls les cours d'eau issus des plateaux gréseux (Volta Noire, Comoé et leurs affluents) coulent toute l'année. La plupart des rivières ont creusé un lit encaissé dans des vallées très larges à fond plat où s'étalement lentement dès la fin de juillet les eaux de crue. Phénomène curieux, les dépôts alluviaux épais et noirs qui y sont déposés chaque année, sont rarement utilisés par le paysan qui abandonne généralement ces terres fertiles à une végétation buissonnante, entremêlée de lianes d'où émergent ça et là le fût élancé de quelque bel arbre.

4) — *La végétation* : En Haute-Volta, elle n'oppose pas un obstacle sérieux aux activités agro-pastorales. Au nord, dans les régions sahéliennes, la steppe arbustive est formée de boqueteaux de mimosées établis sur une prairie de graminées à croissance rapide et vite jaunies par les premiers souffles de l'harmattan (vent sec venu de l'est, soufflant en saison sèche). Plus au sud, c'est la forêt claire aux arbres à feuilles caduques, souvent chétifs, aux troncs tourmentés par les feux de brousse annuels qui détruisent, dès décembre, le tapis herbacé. Seules sont épargnées quelques rares forêts-galeries étroitement pressées au bord des cours d'eau, épaisses, touffues, dominées par le vaste plumeau de quelque palmier, dernier témoin d'une époque plus humide.

(1) Signalons qu'à l'est, aux confins des frontières nigériennes et dahoméennes, s'élèvent les derniers contreforts septentrionaux du plateau gréseux de la Takora. Sur quelques dizaines de km, ses « falaises » dominent la plaine occidentale.

Les conditions physiques du milieu naturel dont nous venons d'esquisser les traits essentiels, sont médiocrement favorables aux activités agro-pastorales des populations qui, pour la plupart vivent du travail de la terre. Et cependant, cette terre souvent ingrate, soumise à un climat excessif (longue saison sèche, trop courte saison des pluies) fait vivre plus de 4 400 000 hab. correspondant à une densité moyenne de plus de 16 hab./km².

IV - Les facteurs humains

La plupart des autres Etats africains placés dans des conditions physiques semblables, supportent des charges humaines plus faibles : Niger = 2,5, Tchad = 4,5 ; seul, le Sénégal, avec ses 17 hab./km² occupe un rang privilégié. Les Etats méridionaux, favorisés par des conditions climatiques et pédologiques meilleures, sont généralement plus densément peuplés : Nigéria = 50 hab., Sierra-Leone, Ghana et Togo chacun 30, Dahomey : 19 ; cependant la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Cameroun sont jusqu'ici moins peuplés que la Haute-Volta avec respectivement pour chacun d'eux des densités moyennes de 14, 11, 10 hab./km². (1)

Mais tous ces chiffres masquent une grande diversité dans la répartition des populations et la Haute-Volta n'échappe pas à cette règle.

(1) — *Diversité des charges démographiques* : Au cœur de la Haute-Volta apparaît un vaste ensemble densément peuplé (il peut être grossièrement délimité par les villes de Koudougou, Manga, Kaya, Ouahigouya), comprenant principalement des plages de densité variant de 20 à 125 hab./km².

Sur les marges de ce bloc, à fortes charges démographiques, occupé tout spécialement par les Mossi (2) et des populations qui leur sont étroitement apparentées, les densités s'affaiblissent progressivement. Dans le nord-est, les pasteurs peul des circonscriptions administratives de Dori-Aribinda-Gorom-Gorom, ont installé leurs campements temporaires en ordre lâche : les charges humaines au kilomètre carré ne dépassent pas en moyenne 5 hab. ; plus à l'est, si les Mossi sont encore nombreux dans les régions de Koupéla et de Tenkodogo, les Boussansé dans celles de Garango et de Zabré, les Gourmantché, par contre, établis plus à l'est, se regroupent en de petites colonies plus ou moins importantes et forment d'étroites enclaves dans une contrée par ailleurs déserte ; dans le sud, le Gourounsi (3) est faiblement peuplé à l'exception de la circonscription de Zabré occupée, dans sa partie méridionale, par les Koussassé et de celles de Pô et Tiébélé où vivent respectivement Kasséna et Nankana ; au sud-ouest, les deux groupes lobi (cercles de Batié-Gaoua-Diébougou) et sénoufo (circonscriptions de Banfora-Sindou-Toussiana) sont séparés par un « désert » humain large d'une centaine de kilomètres. La répartition des densités apparaît beaucoup plus hétérogène dans le premier ensemble que dans le second : on découvre dans le Lobi, juxtaposées les unes aux autres des séries de petites plages d'inégales densités comprises de 1 à 75 hab./km², tandis que chez les Sénoufo, les charges humaines variant de 10 à 50 hab./km² forment des plages beaucoup plus vastes ; l'ouest, enfin, occupé presqu'essentiellement par les Bobo (quadrilatère délimité par les villes de Bobo-Dioulasso, Boromo, Déougou, Nouna) et les Mandé (Samo de la région de Tougan, Marka du cercle de Safané) est caractérisé par de larges territoires peuplés de façon homogène (les densités dépassent rarement 35 hab.) et plus ou moins isolés chacun dans des zones inhabitées.

(1) Chiffres empruntés à l'article de Kayser : Démographie de l'Afrique occidentale et centrale in *Les Cahiers d'Outre-Mer* n° 69 Janv.-mars 1965 P. 73-86.

(2) Voir la carte ethnique dressée par Guy Le Moal IFAN Ouagadougou 1961 ou les cartes ethno-démographiques de l'Afrique occidentale feuilles n°s 3 et 4 nord, Dakar 1963 op. cit.

(3) Gourounsi : nom donné par les Mossi aux populations méridionales (Nouna ou Nounouma, Léla, Kasséna, Ko, Sissala, Poungouli, Nankana, Koussassé) et, par extension, aux régions qu'elles occupent.

2) — *Densité et groupes ethniques* : Ces quelques données générales relatives à l'inégale répartition humaine et la localisation schématique des principales ethnies suscitent quelques réflexions sur les facteurs divers qui ont favorisé l'hétérogénéité et la diversité des densités de populations.

Les conditions physiques (climatologiques et pédologiques tout spécialement) favorisent ou au contraire limitent les possibilités d'établissements humains. La faiblesse des précipitations, leur irrégularité dans le nord de Dori, par exemple, ne sont guère favorables à l'extension des cultures ni par conséquent à l'accroissement des charges démographiques. Inversement, les terres riches issues des formations birrimiennes, ou celles des régions bien irriguées appellent de fortes densités : régions du Lobi, du Mossi central, plaine de Banfora.

Toutefois, les facteurs physiques ne suffisent pas à expliquer ici les zones fortement peuplées, là, les régions inhabitées. Les sols et le climat du nord de la province de Ouahigouya, par exemple, ne sont nullement propices à l'établissement de fortes charges démographiques, et cependant les densités y oscillent de 50 à 75 hab. /km². Inversement, les bonnes terres des chaînes de collines birrimiennes que l'on découvre entre Diébougou et Houndé, sont totalement inoccupées ; de même les vallées de la plupart des fleuves, fertilisées continuellement par l'apport d'alluvions, forment dans la plupart des cas de véritables couloirs répulsifs.

Pour mieux saisir l'inégale répartition des habitants, il faut tenir compte, non seulement des conditions physiques, mais aussi et surtout des facteurs humains (organisation sociale, genre de vie, techniques de mise en valeur, guerres, émigrations etc.) qui, au cours des temps, ont vraisemblablement joué un rôle primordial.

Il va sans dire que les populations les mieux organisées, les plus hiérarchisées, détenant par conséquent une certaine suprématie d'ordre institutionnel sur les sociétés voisines, dépourvues de structures politiques purent, au cours des siècles, non seulement prospérer, résister aux pressions extérieures, mais aussi étendre leur aire d'influence sur de vastes territoires. L'« empire » mossi organisé en provinces sous contrôle de chefferies hiérarchisées, dépendant d'un pouvoir central puissant, apparaît comme un excellent exemple de société solide (forte actuellement de plus de 2 000 000 d'individus) qui depuis près de dix siècles a réussi à se maintenir et à prospérer dans des régions souvent peu favorables aux activités paysannes. (Nord de la province de Ouahigouya tout spécialement)

Les Peul (et leurs anciens serviteurs les Bella) voués à l'élevage extensif, sont au nombre de 450 000 environ. La plupart d'entre eux (entre 350 000 et 400 000) vivent par petits groupes familiaux indépendants, forts de quelques dizaines d'individus seulement, dans les régions sahéliennes du nord, se déplaçant au rythme des saisons à la recherche de pâturages nouveaux. Les autres se sont dispersés parmi les agriculteurs du sud et sont devenus les bergers attitrés des populations paysannes.

Le rameau lobi (il comprend Lobi, Dagari, Wilé, Birifor, Dyan, Gan etc.) compte quelque 300 000 habitants. Chasseurs par vocation, agriculteurs par nécessité, ils sont en continue migration, à la recherche de terres nouvelles. Leur pénétration sur les rives occidentales de la Volta Noire date du début du siècle dernier ; ils sont venus par petits groupes familiaux et progressent maintenant vers le nord (Dano, Fara), vers l'ouest en pays gan et vers le sud sur les terres neuves des Koulango en Côte d'Ivoire.

Les Mandingues originaires de la vallée supérieure du Niger (Haute-Guinée et Mali) se sont, au cours des siècles, déplacés vers l'est. Quelques groupes ont colonisé les marches occidentales du Mossi : ce sont les Samo ou Samogho, Pana et Marka ; mais c'est plus au sud, dans l'actuel cercle de Safané, que les Marka sont les plus nombreux : ils se sont établis entre les Bobo à l'ouest et les Gourounsi à l'est. Les Mandingues occidentaux, organisés généralement en des villages groupés, sont au nombre de 300 000. Toutefois une fraction de cette population a poursuivi sa migration vers l'est ; après avoir vraisemblablement contourné le Mossi, elle est venue s'installer dans la région de Garango (au S.E. du pays) et forme maintenant le groupe boussansé que nous examinerons plus loin.

Les Bobo, rassemblés dans des communautés villageoises indépendantes les unes des autres, sont, avec les Gourounsi, les plus anciens habitants du pays. Population paysanne par excellence, profondément enracinée à la terre des ancêtres, elle ne se déplace pas volontiers : le manque de terre, les dissensions intérieures sont les causes essentielles d'essaimages massifs, par quartiers entiers, vers des terres libres qui seront colonisées sous la direction du chef de la nouvelle communauté villageoise. Il est rare que ces déplacements excèdent une dizaine de km. Ainsi, de proche en proche, Bobo-Fing, Bobo-Oulé (appelé encore Niéniégué ou Bwa) Bobo-Dioula et Bollon qui comptent au total 290 000 individus, élargissent progressivement leur territoire sur la brousse libre qui les environne de toutes parts.

Les Sénoufo et assimilés (Goin, Turka, Wara etc.) sont quelque 240 000. Ils ont de nombreuses affinités avec les Bobo : société organisée à l'échelon du village, attachement à la terre, système agricole perfectionné. Ils se sont spécialisés dans la culture du riz inondé et de l'igname. Les conditions physiques, il est vrai (présence permanente de l'eau s'écoulant toute l'année des falaises grèseuses de Banfora, sols légers formés d'arènes grèseuses) sont éminemment favorables à ces cultures.

Les Gourounsi (230 000 environ) vivent sur les marches occidentales et méridionales du Mossi. Ils sont comme nous venons de l'indiquer, avec les Bobo, les populations « autochtones » de la Haute-Volta. Médiocres cultivateurs, à l'exception des Nankana et des Koussassé, ils se sont groupés en petits villages dispersés dans la brousse. Peu structurée, organisée surtout à l'échelon familial, cette société par conséquent très vulnérable a souffert jusqu'au début de ce siècle des multiples incursions de ses voisins ou des bandes armées venues parfois de très loin.

Les Boussansé qui se rattachent au groupe mandé, comptent quelque 200 000 individus. Installés depuis de nombreux siècles, dans de fortes agglomérations, aux confins du premier royaume mossi de Tenkodogo, ils semblent avoir, au cours des temps, adopté une partie de ses coutumes et tout spécialement son organisation sociale hiérarchisée, et centralisée entre les mains de chefs puissants.

Les Gourmantché, enfin, établis à la fois sur le Dahomey, le Niger et la Haute-Volta, ne dépassent pas dans ce dernier Etat 200 000 individus. Rassemblés généralement dans de modestes villages, forts de quelques centaines d'âmes, ils se sont dispersés dans l'est de la Haute-Volta et colonisent en ordre lâche, toute cette vaste région autrefois déserte.

Le tableau ci-dessous résume les chiffres de populations des neuf familles ethniques que nous avons retenues : les villes-repères précisent l'aire de leur implantation.

Ethnie	Population milliers	Pourcentage de Popul. tot.	Villes repères permettant de localiser le groupe ethnique (1)
Mossi	2.070	48 %	Tenkodogo-Manga, Saponé, Sabou, Koudougou, Thiou (frontière du Mali au N. O.), Barsalogho, Boulса.
Peul	448	10,4	au Nord d'une ligne Dori-Djibо
Lobi	302	7,0	Dano, Dissine, Batié, Kampti, Diébougou.
Mandé sauf Boussansé	298	6,9	Tougan, Toma, Safané, Kassoum.
Bobo	290	6,7	Bobo-Dioulasso, Ndarola, Djibasso, Dédougou, Boromo, Houndé.
Sénoufo	237	5,5	Toussiana, Banfora, Sindou, Orodara.
Gourounsi	228	5,3	Léо, Fara, Didyir, Réo, Pouni et (à la frontière du Ghana) Tiébélé.
Boussansé	203	4,7	Tenkodogo, Zabré, Garango.
Gourmantché	195	4,5	Fada N'Gourma, Bogandé, Diapaga, Pama.
Divers	46	1,0	
Total	4.317 (2)	100,0	

(1) Les villes-repères sont disposées autour du groupe ethnique qu'elles circonscrivent, dans le sens des aiguilles d'une montre.

(2) Dans le chiffre de 4 317 000 ruraux (estimation de l'INSEE) sont comprises les populations des centres administratifs que nous avons éliminés par la suite de nos calculs.

3) — *Densité et Habitat* : Chaque groupe ethnique se caractérise, rappelons-le, par un type d'habitat qui lui est propre :

Dans les sociétés communautaires (Bobo, Samogho etc.) prédomine le village groupé avec ses ruelles tortueuses, ses petites places à palabres ombragées par des arbres séculaires. Une auréole de champs permanents et semi-permanents, large parfois de plusieurs centaines de mètres, enserre étroitement le village. Au-delà, s'étendent les immenses surfaces de terres mises à la disposition de la communauté villageoise : réserves de forêts, jachères de tous âges. C'est sur ces terres que l'on rencontre les champs de brousse du paysan groupés généralement en de grands ensembles vastes souvent de plusieurs dizaines d'hectares.

Chez les Mossi, dans les régions septentrionales, tout spécialement, le village éclate en quartiers distants de quelques centaines de mètres les uns des autres formant un habitat groupé « en nébuleuse ». Les exploitations familiales qui constituent le quartier sont toutes entourées de leurs multiples greniers de paille ou de terre battue. Au-delà, s'étendent en auréoles, les champs de cases (larges de quelques dizaines de mètres, isolant chaque ferme de sa voisine) et plus loin encore les champs semi-permanents (ils marquent la limite de l'emprise villageoise), enfin les terres de brousse, dans lesquelles sont ouverts, en ordre dispersé, les champs temporaires.

Si le hameau et le village en nébuleuse se rencontrent parfois chez les Lobi, la dispersion de l'habitat apparaît comme l'un des traits qui caractérisent ce groupe ethnique. Les sites les plus favorables : berges du ruisseau, talus de plateau, sommet de mamelon, sont choisis par le paysan pour y établir son exploitation : les fermes massives entourées de leurs champs de cases et de leurs jachères temporaires, sont élevées à une bonne portée de flèche les unes des autres, tandis que les champs de brousse, éparpillés eux-aussi, forment de larges clairières dans la forêt voisine. Les formes de dispersion de l'habitat répondent aux particularités topographiques locales : couronne autour des hautes collines, alignement le long des vallées, éparpillement total dans les plaines ou les bassins.

La notion de village, groupement d'habitants vivant sur une aire délimitée, ayant des intérêts communs et obéissant aux règles d'une organisation communautaire, qui s'applique parfaitement au premier type d'habitat, peut être retenue pour la seconde catégorie dans la mesure où les divers hameaux sont dispersés sur une surface réduite, nettement circonscrite et semblent répondre à une certaine organisation communautaire. Par contre, dans le Lobi, l'éparpillement généralisé de l'habitat sur de vastes étendues, ne permet guère de découvrir des ensembles organisés, correspondant à la définition du village. Ce terme ne se retrouve d'ailleurs, dans aucune des langues des populations appartenant au groupe lobi : le lieu-dit, le nom de la première famille installée — même si depuis elle a disparu — sont utilisés pour désigner les secteurs habités.

Les noms de villages que l'on découvre dans les cahiers de recensement, sur les cartes topographiques, ne correspondent donc pas toujours à un groupement d'individus organisés, mais parfois à une série de fermes réunies par hasard sur un lieu-dit et vivant chacune dans les conditions de la plus parfaite indépendance. On peut même constater, dans les cas extrêmes, que les autorités administratives ont parfois élevé au rang de village une ferme unique, totalement isolée dans la brousse et n'abritant qu'une seule famille.

Le tableau que nous proposons ci-après, répartit, pour 12 ethnies, le pourcentage des villages classés par ordre d'importance numérique. Ces chiffres ont été calculés à partir des recensements administratifs de 1964 et 1965 (1)

Compte tenu des remarques rapportées plus haut, relatives à la notion de village, les chiffres que nous présentons ci-après reflètent assez fidèlement, pour chacune des

(1) Les résultats de l'INSEE calculés à partir de données antérieures, sont peu différents des nôtres. Dans le tableau ci-après, les chiffres soulignés correspondent pour une ethnie donnée aux pourcentages les plus élevés.

ethnies retenues dans ce tableau, les tendances décelées au cours des précédents chapitres : groupement des populations, chez les uns, dispersion chez les autres. Toutefois, un examen comparatif des chiffres nous incite à nuancer quelque peu nos premières impressions.

Ethnie	Population villageoise comprise entre :							Total
	0-100	100-250	250-500	500-1000	1000-1500	1500-2000	2000 et +	
Mossi	5,51	17,76	28,9	28,6	11,37	4,25	3,54	99,93
Peul	8,47	18,64	34,74	28,81	5,08	2,54	1,69	99,97
Lobi	19,71	51,17	26,52	2,1	0,23	0	0	99,93
Marka	15,15	20,20	34,44	19,20	8,08	2,52	0,5	99,89
Samogo	6,45	12,09	25,80	25,80	14,51	7,25	8,06	99,96
Bobo-fing	13,63	30,68	22,72	23,86	4,54	1,13	3,4	99,96
Bobo-oulé	20,47	30,53	18,93	20,0	6,94	1,20	0,9	99,97
Sénoufo	11,36	28,78	27,27	18,18	6,81	4,54	3,03	99,97
Nouna	37,5	37,0	13,94	7,21	2,40	1,44	0,48	99,97
Gourounsi	14,42	26,86	28,35	21,39	4,47	3,48	0,9	99,87
Boussané	8,96	19,31	27,58	20,0	10,34	3,44	10,34	99,97
Gourmantché	25,25	32,0	20,59	12,90	3,47	2,23	3,47	99,91

S'il ressort de ces données numériques que les Lobi (stricto-sensu) les Nouna et les Gourmantché ont tendance à vivre dans des villages de petite dimension : population inférieure à 250 hab., (soit respectivement pour chacun de ces trois groupes 70,88 %, 74,5 % et 57,25 %) il n'en reste pas moins vrai que plus de 9 % des villages gourmantché et 4 % des villages nouna groupent une population dépassant 1 000 hab. contre 0,23 % seulement des villages Lobi. Ces chiffres qui confirment la volonté des Lobi de vivre dispersés, témoignent de la part des Nouna et des Gourmantché une tendance moins caractérisée à vivre dans des villages de faible importance.

Mossi, Samogho et Boussané se groupent pour la plupart dans des villages de moyenne et grande dimension : 68,87 % des villages pour les premiers, 66,11 % pour les seconds, et près de 58 % pour les derniers ont une population comprise entre 250 et 1 500 hab. Par ailleurs, ces trois groupes détiennent les pourcentages les plus élevés de villages dépassant 2 000 hab.

Les Marka, quant à eux, bien qu'appartenant à la famille mandé comme les Samo et les Boussané, ont tendance à vivre dans des villages de faible et moyenne dimension : près de 70 % d'entre eux sont installé dans des agglomérations ayant moins de 500 hab.

Chez les Bobo-fing, les Bobo-oulé, et chez les Sénoufo, nous constatons une profonde similitude dans le classement des villages suivant leur importance numérique, ce qui confirmerait dans une certaine mesure l'hypothèse évoquée précédemment (1) de leur proche parenté.

Sauf exception, les Peul, nous le savons, ne sont pas sédentaires, et déplacent plusieurs fois par an le lieu de leur campement. On peut donc s'étonner, à juste titre que les recensements administratifs fassent état de villages, notion qui implique pour nous un habitat permanent. Nous pensons que le terme « village » employé improprement ici correspond au rassemblement temporaire des campements peul pendant la saison sèche à proximité des rares points d'eau permanents, et groupant vraisembla-

(1) Voir page 7.

blement tous les membres d'une famille étendue ou peut-être même d'un clan. Les chiffres cités dans la rubrique « peul » traduisent la répartition des pasteurs à un moment donné (la saison sèche), mais n'impliquent nullement l'idée d'habitat permanent et encore moins celle de « village ».

V - Analyse des zones de densité

Le tableau ci-dessous résume les données numériques calculées pour chaque tranche de densité. Le nombre d'habitants que nous avons retenu pour chaque tranche est une estimation qu'il faut considérer comme un ordre de grandeur. Par ailleurs, rappelons que nous avons éliminé systématiquement de nos calculs de densité la population des grandes villes (Bobo-Dioulasso comptait en 1965 environ 40 000 hab. et Ouagadougou 80 000) et celle des centres administratifs (chefs-lieu de cercles de subdivisions, postes) qui représentaient alors quelque 130 000 âmes. Ainsi sur un effectif total de 4 450 000 habitants que comptait la Haute-Volta, 4 200 000 étaient des ruraux.

Classe de densité	0-0,9	1-4,9	5-9,9	10-19,9	20-34,9	35-49,9	50-74,9	75-124,9	Total
Surface correspondant à chaque classe	102 370	30 690	36 340	32 210	37 730	22 080	10 330	2 750	274 500
Pourcentage des surfaces par rapport à la surface totale	37,22	11,16	13,21	11,72	13,72	8,03	3,76	1	99,82
Estimat. population pour chaque classe	60 000	100 000	300 000	590 000	1 200 000	950 000	700 000	300 000	4 200 000
Pourcentage de popul. de chaque classe par rapport population totale	1,3	2,5	7,2	13,5	27	21,4	15,7	6,8	94,4
Densité moy. par classe de densité	0,58	3,2	8,2	18,3	31,8	43,0	67,7	100,1	

En regroupant certaines classes de densité entre elles, nous pouvons dégager les caractéristiques essentielles de la répartition démographique en Haute-Volta.

1) — La tranche de 0 à 0,9 hab./km² correspond aux zones considérées comme « vides » d'habitants : leur surface totale (102 000 km²) intéresse plus du tiers de la Haute-Volta (37,22 %.)

2) — Les zones faiblement peuplées (classes de densité 1 à 4,9 et 5 à 9,9) représentent, elles aussi, une part non négligeable du territoire national : près d'un quart soit 24,37 %.

3) — L'ensemble des deux classes de densité de 10 à 19,9 et 20 à 34,9, sont assez représentatives des zones moyennement peuplées. En effet, si la densité moyenne brute, pour toute la Haute-Volta est de 16 (chiffre entrant dans la classe 10 à 19,9), nous remarquons, en faisant abstraction des quelques 60 000 individus dispersés sur les 102 000 km², de terres « inoccupées », que la presque totalité des ruraux (soit 4 140 000) vivent sur les 172 000 km² restants. La densité moyenne du pays, que nous pouvons qualifier de pondérée, s'en trouve accrue et passe à 24 hab./km² (classe de 20 à 34,9) ; elle rend mieux compte des charges démographiques moyennes qui pèsent sur les régions effectivement occupées et colonisées par le paysan.

4) — Les zones de fortes densités (35 à 74,9 hab./km²) représentent 12 % du territoire national sur lesquels vivent 37 % de la population.

5) — Les régions démographiquement surchargées (densité supérieure à 75 hab./km²) n'occupent qu'un pour cent de la surface du pays, mais supportent 6,8 % des ruraux.

Les caractéristiques générales de la répartition démographique en Haute-Volta définies à partir de ces données numériques (elles sont résumées dans le tableau ci-dessous) nous amènent à examiner maintenant, sous l'angle qualitatif, chacune des cinq catégories de zones de peuplement retenues.

Zones	environ de la population vit sur			des terres	
	1,3 %	(11 %)		37,22 %	
1) vides	1,3 %	(11 %)		37,22 %	
2) faibl. peupl.	9,7 %	(51,5 %)		24,37 %	(61,59 %)
3) moy. peupl.	40,5 %	(88,6 %)		25,44 %	(87,03 %)
4) fort. peupl.	37,1 %	(94,4 %)		11,79 %	(98,82 %)
5) surpeupl.	6,8 %	(100 %)		1,0 %	(99,82 %)
urbaines	5,6 %	(100 %)		0,18 %	(100 %)

(Les chiffres placés entre parenthèses sont les pourcentages cumulés).

1) — *Les zones « vides » d'habitants intéressent tout spécialement les vallées des cours d'eau importants : les trois Volta au centre, la Léraba à l'ouest et la Pendjari à l'est avec tous leurs affluents. Aux vallées des rivières formant de véritables couloirs répulsifs, s'ajoutent des régions, couvrant quelques dizaines de milliers de km², totalement désertes, parsemées parfois d'« îlots » faiblement peuplés.*

a) — Les vallées des cours d'eau, en dépit de la richesse de leurs alluvions, n'attirent ni l'agriculteur ni le pasteur. Des facteurs d'ordre physique et socio-technologique expliquent l'absence d'intérêt que suscitent ces terres alluviales pourtant profondes et riches :

L'humidité des zones riveraines des rivières, pendant une bonne partie de l'année (4 à 5 mois) favorise le développement d'éléments pathogènes de toutes sortes : moustiques, glossines, amibes, filaires etc. contre lesquels l'individu est sans défense. Les quelques rares villages établis à proximité des cours d'eau sont faiblement peuplés et leurs habitants sont, pour la plupart, incapables de travailler (Pougouli installés sur les bords de la Bougouriba).

Par ailleurs, la mise en valeur rationnelle des terres inondées chaque année par les crues (juillet à décembre) nécessiterait de la part du paysan, un changement radical de ses méthodes de culture qu'il a l'habitude de pratiquer sous pluie. Or, les cultures irriguées ou celles de décrue, exigent des techniques originales, un outillage approprié, des aménagements perfectionnés que le cultivateur est incapable, jusqu'ici, de concevoir et de réaliser. Enfin, le cheptel qui joue dans ses relations sociales un rôle non négligeable, serait rapidement décimé dans ce milieu éminemment défavorable.

Toutefois, on relève sur la carte quelques exceptions à cette règle : peuplement sporadique de la rive droite de la Volta Noire au sud de Dissine, occupation complète ou partielle de la vallée amont de la Volta rouge à la hauteur de Saponé, de la vallée moyenne de la Volta blanche dans les cercles de Garango et de Zabré, de la vallée supérieure de la Volta noire dans la région de Dédougou.

Les villages de Dissine et de Nako, établis à quelques km. en retrait du lit du fleuve, correspondent chacun à une « tête de pont » installée au siècle dernier par les émigrants chassés de la rive orientale par la poussée dagomba. Ailleurs, c'est sans nul doute la poussée démographique des trente dernières années qui a obligé les paysans à élargir leurs domaines cultivables jusqu'au lit de la rivière. Dans ces deux séries d'exemples, le débroussaillage massif pratiqué par le paysan assainit suffisamment les zones riveraines pour permettre leur mise en culture jusqu'aux limites des terres inondables (toujours inutilisées) tandis que les habitations sont construites bien au-delà de la

région malsaine (à un ou deux km du cours d'eau). Le processus de colonisation des vallées tend par ailleurs, depuis une vingtaine d'années, à se développer au sud-est de Gaoua.

b) — Les régions « désertes » les plus importantes s'étendent sur les marges du territoire : à l'est de Fada N'Gourma, comme au sud de Bobo-Dioulasso, des milliers de km² de terres sont totalement abandonnées à une faune giboyeuse abondante et variée qui fait la fortune des chasseurs. Dans ces deux régions, les conditions pédologiques sont responsables dans une large mesure de ces déserts humains. Au sud de Bobo-Dioulasso, la nappe phréatique qui s'abaisse rapidement dans le sol sablonneux ou schisteux, après les dernières pluies d'octobre ne peut être atteinte par les populations voisines, ignorant tout des techniques de forage de puits profonds. A cela, il faut ajouter des facteurs historiques : au siècle dernier, les guerres exterminatrices menées par les lieutenants de Samory contre les quelques villages tiéfo établis dans la province de Sidéradougou, ont achevé de ruiner la région.

L'immense plaine qui s'étend à l'est de Fada N'Gourma est réputée pour son insalubrité : aux facteurs pédologiques défavorables — sols fréquemment imperméables — s'ajoutent de mauvaises conditions topographiques. Au cours de la saison des pluies la faiblesse des pentes est telle que lorsque le sol est saturé, l'eau stagne partout, interdisant pendant de long mois toute circulation sur la plupart des routes et favorisant le développement et la prolifération de multiples éléments pathogènes. Si pendant la saison sèche la circulation redevient aisée, les points d'eau par contre se font de plus en plus rares et le ravitaillement en eau des rares villages établis dans ces régions, nécessite le parcours journalier de dizaines de km.

2) — *Les régions faiblement peuplées* : (densités comprises entre 1 et 9,9 hab./km²).

Les conditions physiques du milieu, les événements historiques récents, la colonisation des terres neuves, sont, suivant le cas, les facteurs essentiels qui expliquent la faiblesse des densités humaines.

a) — Conditions physiques : La plaine du nord-ouest de Bobo-Dioulasso qui s'étend sur la rive gauche de la Volta Noire présente de nombreuses analogies avec celle de Fada N'Gourma (la stagnation des eaux pendant la saison des pluies isole totalement la région), avec toutefois cette différence essentielle que des alignements de monticules et de collines gréseuses, faisant la jonction entre les plateaux de Banfora au sud et ceux de Bandiagara au nord, constituent des sites propices à l'établissement des villages. Ainsi, de place en place, construits sur d'étroits îlots émergeant de quelques mètres au-dessus des terres inondées apparaissent des agglomérations souvent très groupées jalonnant la plaine immense mais par ailleurs vide d'habitants.

Dans le nord, au-delà de Dori, Aribinda, les conditions climatiques, tout spécialement, sont défavorables au développement de l'agriculture. Les immenses étendues abandonnées à la végétation spontanée constituent par contre d'inépuisables terrains de parcours pour les troupeaux des pasteurs peul. Toutefois, depuis une quinzaine d'années, la libération à peu près totale des anciens serviteurs des Peul et des Touareg (les Rimaïbé et les Bella) s'est traduite par un mouvement de sédentarisation. En effet, ne possédant pas de troupeau personnel, Rimaïbé et Bella s'adonnent à la culture du petit mil : la vente des excédents leur permet de se procurer l'argent dont ils ont besoin. Ainsi de proche en proche on assiste à un accroissement et à une stabilisation des charges démographiques sur les lieux les plus propices aux activités agricoles. Si le mouvement se poursuit, il est vraisemblable que des zones de densité supérieures à 10 hab./km², correspondant alors à un habitat permanent, pourront être délimitées dans les régions les plus favorables à l'agriculture.

b) — Facteurs historiques : Dans le cercle de Léo, ce sont les razzia des cavaliers du Djerma Babatou qui, à la fin du siècle dernier, (et ceci pendant une vingtaine d'années)

ont jeté la désolation parmi les populations de nombreux villages gourounsi. Ces villages, en 1965, n'avaient pas encore relevé toutes leurs ruines.

c) — Colonisation des terres nouvelles : Ailleurs, les plages de faibles densités coïncident avec la création de voies de communication récentes : routes de Koupéla à Kantchari, de Bobo-Dioulasso à Déougou... ou avec l'ouverture de fronts pionniers conquis sur des régions jusqu'alors inutilisées : ouest de la route Diébougou-Gaoua, est de Bogandé, sud de Pouni, sud-ouest de Pama. Elles correspondent parfois à la colonisation d'anciennes enclaves (vraisemblablement moins fertiles) coïncées entre des noyaux de fortes densités : plages intercalaires situées entre Ziniaré et Boussé, entre Mané et Kosimoro, Barsalogho et Kongoussi, Kiembara et Tougan.

3) — *Les zones de densité moyenne (10 à 34,9)* : rassemblent sur un quart du territoire de la Haute-Volta 40 % de la population. Les conditions naturelles ne paraissent pas jouer un rôle déterminant dans leur distribution à travers le pays. On constate cependant qu'elles forment à l'est comme à l'ouest de vastes ensembles de forme massive, alors qu'au nord au sud et au centre, elles se fractionnent en des plages plus étroites.

Dans les régions occidentale et orientale, les zones de densités moyennes correspondent parfois à d'anciennes « provinces » aux populations solidement implantées là depuis de nombreuses générations. Ces populations semblent avoir découvert et ont su conserver jusqu'ici un équilibre stable entre leurs modes de mise en valeur des terres et leur charge démographique : Bobo, Samogho, Marka à l'ouest, Mossi et Boussané à l'est.

Ailleurs, la forme allongée ou tentaculaire de certaines plages, fait penser à un peuplement en voie d'expansion territoriale. Ce phénomène apparaît tout spécialement dans le sud-ouest où les voies de communication semblent exercer une forte attraction sur les populations : routes de Bamako à Ouagadougou, d'Abidjan à Mopti (par Déougou) voie ferrée d'Abidjan à Ouagadougou. Certes, le centre commercial de Bobo-Dioulasso (lieu d'échange traditionnel entre le nord et le sud) favorisé par sa situation de carrefour, devenu l'une des plaques-tournantes de l'Afrique de l'ouest, a sans nul doute contribué largement au développement économique des villages anciennement établis dans cette région et à la création de nouvelles communautés villageoises le long des axes de circulation. Il est vraisemblable, par ailleurs, que dans le sud-est du pays, les deux routes reliant Tenkodogo au Ghana et au Togo, jouent un rôle attractif analogue.

4) — *Les zones de fort peuplement (tranches de 35 à 74,9 hab./km²)* : rassemblent 37 % de la population sur 11,7 % du territoire national. L'examen de la carte nous amène à classer les zones de fortes densités en deux séries de plages : les unes de taille plutôt réduite sont dispersées principalement sur les marges du territoire, les autres, plus nombreuses et plus vastes, sont groupées dans le centre du pays occupé par les Mossi et des populations apparentées.

a) — Les plages de petites dimensions paraissent coïncider dans la plupart des cas avec des conditions naturelles particulièrement favorables au développement des activités agricoles.

La région de Banfora, par exemple, est privilégiée par son climat humide, ses terres suffisamment irriguées par des cours d'eau permanents, mais aussi par la présence d'axes de circulation importants et la proximité du centre commercial de Bobo-Dioulasso.

Dans les cercles de Gaoua et de Diébougou, les terres riches des formations birrimiennes attirent depuis plus d'un siècle les populations du rameau lobi qui, délaissant les secteurs usés et surpeuplés de la rive orientale de la Volta Noire, émigrent vers l'ouest et colonisent par petits secteurs (vastes tout au plus de quelques centaines de km²) les régions les plus fertiles.

A l'est de Houndé, les Bobo se sont implantés nombreux sur les terres de formation birrimienne aménageant des terrasses sur les pentes des collines et cultivant intensivement vallées et bassins. Des techniques agricoles perfectionnées analogues à celles

pratiquées par les Bobo, sont utilisées par les Nankana de Tiébélé et les Koussassé de Zabré sur des terres de qualité médiocre. Ces techniques élaborées ont certainement contribué à rendre possible un accroissement substantiel des charges humaines. Toutefois, dans la région de Po-Tiébélé, la proximité de la capitale facilement accessible, le voisinage immédiat du riche Ghana, ont favorisé un courant d'échanges plus ou moins clandestins de produits vivriers contre des objets manufacturés (1) et par là-même ont attiré dans ces deux cercles nombre d'étrangers mi-commerçants, mi-cultivateurs intéressés avant tout par les possibilités de gains faciles.

b) — Dans le Mossi, les conditions naturelles sont rarement favorables à la présence de fortes charges démographiques qui, dans certaines régions, s'apparentent déjà à un phénomène de surpopulation.

En dehors des cercles de Réo et Didyir, de Tikaré et de Kaya, tous quatre traversés par les formations birrimiennes plus fertiles, les sols sont dans la plupart des cas formés essentiellement d'arènes granitiques. Ces terres médiocres sont cultivées ici jusqu'à l'extrême limite de leurs possibilités, les jachères abâtardies sont recouvertes seulement par de maigres taillis d'épineux. Les quelques lambeaux de forêt que l'on remarque de loin en loin dans le paysage, correspondent généralement aux sols les plus ingrats.

Si, dans la plupart des cas, les conditions naturelles ne justifient nullement la présence de fortes densités dans le Mossi, celles-ci s'expliquent par la puissante organisation socio-politique des populations.

Tenkodogo, Ouagadougou, Ouahigouya pour les Mossi, Garango pour les Boussansé, sont les capitales des chefferies traditionnelles les plus anciennes du pays, installées là depuis des siècles. La présence d'un pouvoir centralisé et hiérarchisé, puissant et organisé, capable de s'opposer par les armes aux incursions d'envahisseurs et d'imposer une paix durable à l'intérieur de ces provinces, a largement contribué à leur stabilisation et leur développement démographique. Les charges humaines s'accentuant, les paysans ont repoussé toujours plus loin les limites de leur terroir, créant des villages de cultures provisoires qui devenaient par la suite des villages définitifs. D'autres cultivateurs, encadrés par des chefs dynamiques, issus des familles régnantes, sont partis à la conquête de terres neuves, refoulant ou assimilant les rares autochtones qui vivaient sur les territoires conquis : Dogon, Dagomba et Peul au nord, Gourounsi au sud et à l'ouest ; c'est ainsi que les provinces de Kaya, Tikaré, Koudougou, Manga etc. furent créées bien après celles de Tenkodogo ou de Ouagadougou.

Actuellement, après un demi siècle de colonisation indirecte (2), l'emprise sociale et politique ne se desserre que lentement : elle agit encore d'une manière suffisamment forte pour limiter les départs définitifs vers les régions mieux pourvues et alléger certaines zones déjà surpeuplées.

5) — *Les zones surpeuplées* (densité supérieure à 75 hab./km²). Si nous estimons que, d'une façon générale, compte tenu des conditions du milieu physique et du niveau des techniques culturelles des populations concernées, les zones de densités supérieures à 75 hab./km² sont toutes surpeuplées, nous devons admettre que certaines régions épousées ne supportant que 50 ou 60 hab. au km² sont, elles aussi, placées dans des conditions de surcharge démographique. Mais il est difficile dans une brève notice accompagnant une carte générale de la répartition des populations, de faire état de cas particuliers : il appartient à ceux qui limitent leurs travaux aux études régionales de procéder à de tels ajustements.

(1) Nous avons pu observer, en 1953 sur les frontières guinéo-libériennes et sierra-léonaises, des concentrations humaines analogues favorisées elles aussi en partie par des circuits commerciaux souvent clandestins entre colonies. (Cf. note de présentation carte ethno-démographique n° 2 Ifan Dakar 1960 p. 27 et 28).

(2) Pendant près d'un demi-siècle de colonisation française, les autorités ont concédé à l'empire mossi le privilège d'être administré par l'intermédiaire de ses chefs traditionnels, privilège qui fut d'ailleurs supprimé dès l'accès de la Haute-Volta à l'indépendance en 1960.

Les très fortes densités n'apparaissent, en Haute-Volta, que dans le pays mossi. Leur localisation dans ces provinces confirme, une fois de plus, le rôle primordial joué par une organisation sociale à pouvoir politique puissant et hiérarchisé, sur les concentrations de populations vivant, il est vrai, dans les régions les mieux dotées en sols fertiles : les plages de densités supérieures à 75 hab./km² correspondent en effet, au passage des formations birrimiennes.

Médiocrement favorisée par les conditions du milieu naturel, mal dotée quant aux ressources minières (1), éloignée de tout débouché maritime (2), assez mal desservie jusqu'ici par des voies de communication (3) souvent insuffisantes, la Haute-Volta, au cours du demi-siècle de présence française, n'a pas bénéficié comme les autres Etats africains des avantages que pouvait lui apporter les cadres d'une administration centrale permanente. Fondée en 1919 après la dislocation de la colonie du Haut-Sénégal-Niger, la Haute-Volta est démantelée en 1932 au profit de la Côte d'Ivoire, du Soudan (actuellement Mali) et du Niger. Reconstituée dans les limites de ses anciennes frontières en septembre 1947, elle accède à l'indépendance en 1960. Sous-administrée et quelque peu abandonnée à elle-même pendant toute cette période, elle souffre encore des retards multiples qu'elle a accumulés sur les Etats voisins. (4)

Cependant, au cours de la première moitié du XX^e siècle, l'impact de la colonisation qui se manifeste par l'ouverture de nombreuses routes et pistes, par la pacification souvent énergique des groupes les plus turbulents, fait éclater un peu partout les structures traditionnelles (5) et favorise l'émettement des familles, leur dispersion et une plus grande instabilité des groupes ethniques.

L'accroissement démographique qui s'affirme de façon constante depuis une trentaine d'années est le résultat des mesures sanitaires énergiques appliquées sans interruption depuis 1930, et ceci en dépit des vicissitudes politiques.

L'éclatement des familles ou des communautés villageoises, l'accroissement des populations ont entraîné une extension progressive des cultures sur les terres neuves sans toutefois modifier les méthodes d'exploitation : la presque totalité des cultivateurs voltaïques dépend encore étroitement d'une économie de subsistance qui lui permet tout juste de subvenir à ses besoins.

Dans l'état actuel des choses, on peut se demander quelles sont les perspectives d'avenir de cet Etat. Le taux d'accroissement annuel des populations qui est de 1,75 % en 1965, la moyenne d'espérance-vie qui vraisemblablement passera de 32 ans 1/2 en 1965 à 37 ans 1/2 au cours des deux prochaines décennies, permettent de prévoir pour 1990 un nombre d'habitants proche de 8 000 000, la densité moyenne au km² passerait ainsi de 16 à 30 pendant cette même période (6).

Le problème de la subsistance qui se pose déjà avec une certaine acuité lorsque la mauvaise répartition des pluies ou leur insuffisance provoquent de mauvaises récoltes, exige par conséquent des solutions urgentes adaptées aux conditions du milieu et à l'organisation de la société. Certes, plus d'un tiers de la Haute-Volta reste encore inutilisée et les bonnes terres, délaissées jusqu'à maintenant, ne manquent pas, mais leur mise en valeur nécessite des aménagements et des techniques culturales que le paysan isolé est incapable d'adopter ou de mener à bien.

(1) La mine de Poura, ouverte et exploitée de 1956 à 1966 employant un millier d'ouvriers et manœuvres, n'a jamais été une entreprise rentable. Les dernières prospections minières ont permis de découvrir du cuivre dans le Lobi et du manganèse dans le nord de Dori.

(2) Accra au Ghana, Abidjan, en Côte d'Ivoire, qui sont les ports les plus proches de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, sont respectivement à quelque 800 km de chacune de ces deux villes.

(3) En 1966, aucune route de ce pays n'était goudronnée et, bien souvent les infrastructures routières ne permettaient pas de circuler en toutes saisons.

(4) Signalons, à ce sujet qu'entre 1948 et 1953, les services de l'agriculture étaient à peu près inexistant et leurs moyens d'action des plus symboliques.

(5) Le groupe mossi pour les raisons que nous évoquions page 14 a conservé jusqu'à l'indépendance de la Haute-Volta en 1960 une organisation sociale solide.

(6) Ces chiffres ont été empruntés à l'étude démographique de l'INSEE déjà citée.

Dès les années 1955-59, les autorités locales avaient timidement tenté d'améliorer les méthodes de mise en valeur agricoles : création de fermes pilotes, aménagement de plaines irriguées, construction de barrages, développement de la culture cotonnière. Depuis l'indépendance, aidé par les instances internationales, le gouvernement a repris à son compte les projets de développement économique en les complétant par une action éducative de masse (la création des écoles rurales date de 1963). Le plan d'aménagement économique s'intéresse tout spécialement à l'agriculture et tente d'associer étroitement le paysan à la réalisation du programme par la création d'organismes coopératifs. L'amélioration des cultures vivrières par l'introduction de la culture attelée, l'utilisation d'engrais organiques et chimiques, la sélection des semences, constituent actuellement les préoccupations essentielles des autorités ; en même temps une action vigoureuse est menée pour accroître le volume et la qualité des produits commercialisables : coton, arachide, sésame, cultures maraîchères de contre-saison.

Quant à l'élevage, qui pourrait prochainement constituer l'un des secteurs d'exportation de première importance, des études sont en cours pour initier les pasteurs à des techniques d'élevage plus modernes, assurer une alimentation équilibrée et permanente aux troupeaux et sélectionner les bêtes réservées à l'abattage.

La réussite ou l'échec de la mutation socio-économique des populations agro-pastorales dépend pour une large part de l'action entreprise par le gouvernement mais aussi de l'aptitude dont feront preuve les nouvelles générations à adopter les techniques nouvelles et à participer au développement des organismes d'encadrement modernes qui leur seront proposés. Le passage d'une économie de subsistance à une économie de marché réalisé en fonction des ressources du pays et des aptitudes propres à chaque groupe ethnique permettra sans nul doute de mettre en valeur rationnellement les terres jusqu'ici inutilisées ou mal utilisées, de procéder à une meilleure répartition des populations et par là-même d'accroître le niveau de vie de chaque famille. Si, dans une vingtaine d'années, la carte des densités faisait apparaître une distribution mieux équilibrée des habitants, ce serait sinon le témoignage de la réussite dans l'action de modernisation entreprise, tout au moins l'indice d'une volonté de chacun d'utiliser au mieux toutes les ressources dont dispose le pays.